



Recherche sur le site :

Rechercher

Recherche dans la revue :

Rechercher

## REVUE : ABONNEZ VOUS

Numéro courant de la revue

Index thématique des revues

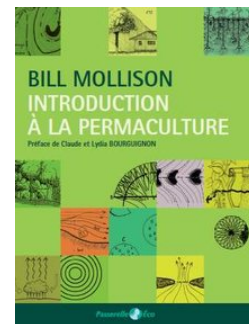
Revue Passerelle Eco n°78 :

« Violence et Collectif »



## LIVRES

Tous nos livres



Écovillage global  
le réseau des éco-acteurs de la revue Passerelle Eco

www.ecovillageglobal.fr  
le site de l'écovillage global des  
lecteurs et annonceurs de la revue  
Passerelle Éco

## PASSEZ UNE ANNONCE

Cherche 1 Lieu de Vie (Graines  
d'Avenir dans le 83)  
Projet : Je cherche à résider vivre  
dans 1 lieu écolo , environnement  
sain préserver, ayant sur place des  
activités de jardinage, maraîchage,  
petit , moyen, ou gros élevage (  
autonomie alimentaire ) (...)

Permaculture et Autosuffisance /

Vous êtes ici > Accueil > Actualité



le 20 mai

## Contact

Céline Brettoni, pour  
Enfance Libre

## Actualité



Inauguration du sanctuaire  
de la spiruline de la  
Roquette



Législatives : où est  
l'écologie ?



Désobéissance civile de 15  
familles pour protéger la  
liberté d'instruire en famille



Sauvons la forêt de la  
Fradera



Faisons fleurir les AMAP !  
Rencontres du 20 au 22 mai

## Archives de l'Agenda



An 22



An 21

## Désobéissance civile de 15 familles pour protéger la liberté d'instruire en famille

La liberté fondamentale d'instruire ses enfants en famille est aujourd'hui menacée. Une action de désobéissance civile s'organise.

Le vendredi 20 mai à 14h30 à 18h prochain à Le Fossat en Ariège (09) pour une déposition à la gendarmerie

Adresse : 2 rue Simone Veil 09130 Le Fossat

RDV pour un événement où se retrouveront les familles de résistants et les sympathisants afin d'officialiser leur entrée en désobéissance civile.

14h45 : discours des familles résistantes en présence

15h15 : Déposition à la Gendarmerie

16h30 : Célébration sur la place de la Mairie

Goûter et jeux en famille dans la convivialité

Quel est l'objet de l'association Enfance Libre ?

Défendre le droit des familles de choisir le type d'instruction que reçoivent les enfants, inscrit à l'article 26.3 de la Déclaration des Droits de l'Homme, face aux tentatives répétées du gouvernement français de supprimer cette liberté fondamentale.

Que se passe-t-il ?

L'association Enfance Libre prend corps à travers un mouvement collectif de désobéissance civile de 15 familles. Concrètement, cela signifie que ces parents désobéiront à l'injonction induite par la loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République, dite aussi « contre le séparatisme », de scolariser leurs enfants dès le mois de septembre 2022.

Leur objectif ?

Rendre impossible l'application de la nouvelle loi imposant aux parents de demander une autorisation préalable pour instruire leurs enfants par eux-mêmes.

Ce mouvement de désobéissance civile s'inscrit dans la non-violence et dans une dimension pacifique.

Enfance Libre dénonce enfin les amalgames faisant passer les familles en IEF pour de dangereux séparatistes et islamistes. Et demande en conséquence des excuses publiques.

## Témoignage et revendication de Ramïn Faranghi et Marjorie Bautista

Ramïn Faranghi et Marjorie Bautista animent cette action de désobéissance civile pour défendre la liberté d'instruire en famille dans cette vidéo :

Nous entrons en désobéissance civile pour défendre la libe...



Paroles de parents...

« Défendre nos droits pour nos enfants mais aussi pour les autres »,

« La liberté d'instruction est un héritage dont il faut prendre soin ».

« Nous soutenons la diversité des choix qui fondent notre richesse de vie ».

« Nous voulons avoir le choix »

« Parce que l'IEF secoue la démocratie, là où elle est en grand déficit ».

En savoir plus sur les parents résistants : <https://www.enfance-libre.fr/resistants>

Contact : Céline Brettoni

0 vote  
J'aime Je n'aime pas

Partager

➔ Répondre à cet article